

POLITIQUES DU DISTRICT SCOLAIRE 3

Objet : <i>Gestion de l'assiduité</i> <i>(se référer à la directive 3 :01 du District 3)</i>	Politique : <i>3 :05</i> Adoptée le: <i>17 fév. 1997</i> En vigueur : <i>17 fév. 1997</i> Révisée le : Page : <i>1 de 3</i>
--	--

PRINCIPE DIRECTEUR

L'unité administrative des districts scolaires 3 et 5 s'efforce de créer un excellent climat de travail pour son personnel et un milieu propice à l'apprentissage pour ses élèves.

Elle croit fermement en l'importance de développer, chez son personnel, le goût d'atteindre un taux d'assiduité élevé puisque la présence assidue de chaque membre de l'organisme est essentielle à la réalisation de son objectif ultime, soit la livraison de services éducatifs de qualité à sa principale clientèle : les élèves.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Chaque membre du personnel, en fournissant un effort soutenu et efficace, accomplit une tâche importante et nécessaire à la livraison de la meilleure éducation possible aux élèves.

L'unité administrative des districts scolaires 3 et 5 s'attend à un niveau de rendement élevé de la part de tous les membres de son personnel. Chaque personne doit donc s'engager à être présente et prête à assumer ses tâches aux heures et dates prévues.

*L'unité administrative des districts scolaires 3 et 5, consciente que toute absence réduit sa capacité à respecter son engagement envers les élèves et les autres membres du personnel, s'engage à promouvoir et à atteindre un **niveau élevé d'assiduité**.*

<p>Objet : <i>Gestion de l'assiduité</i> 2</p> <p><i>(se référer à la directive 3 :01 du District 3)</i></p>	<p>Politique : 3 :05</p> <p>Adoptée le: <i>17 fév. 1997</i></p> <p>En vigueur : <i>17 fév. 1997</i></p> <p>Révisée le :</p> <p>Page : 2 de 3</p>
--	---

*L'unité administrative des districts scolaires 3 et 5 s'engage à aider chaque membre de son personnel à atteindre ce **niveau élevé d'assiduité**.*

*Afin d'atteindre ce **niveau d'assiduité élevé**, il est essentiel que l'unité administrative des districts scolaires 3 et 5 ainsi que les membres de son personnel rencontrent leurs responsabilités respectives.*

RESPONSABILITÉS DE L'UNITÉ ADMINISTRATIVE DES DISTRICTS SCOLAIRES 3 ET 5

En matière de politique d'assiduité, l'unité administrative des districts scolaires 3 et 5 fait usage d'une approche non-disciplinaire et soucieuse des personnes, traitant son personnel avec respect, dignité et équité. L'unité administrative s'engage à :

fournir à son personnel un milieu de travail sécuritaire exempt de harcèlement et à lui offrir le perfectionnement approprié,

collaborer à la création d'un climat de travail positif en confiant à chaque personne des tâches valorisantes,

offrir l'aide nécessaire pour répondre aux attentes en matière d'assiduité et de rendement, par le biais du programme d'aide aux employé-e-s et à leur famille,

reconnaître et renforcer l'excellence en matière d'assiduité.

